



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LE MINISTRE NOMME UNE DÉLÉGUÉE À LA PROTECTION DES ENFANTS À
L'ÉCOLE, ADJOINTE À LA MÉDIATRICE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

Mercredi 1^{er} avril 2026

Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale, nomme Cristelle Gillard déléguée à la protection des enfants à l'école, en qualité d'adjointe à la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, Catherine Becchetti-Bizot.

Cette nomination intervient dans le cadre du renforcement, engagé par le ministre de l'Éducation nationale, de la protection des enfants à l'école et de la lutte contre les violences de toute nature, qu'elles se produisent sur le temps scolaire ou en-dehors.

Inspectrice générale au sein de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) depuis 2018, Cristelle Gillard exerçait depuis plus de trois ans la fonction de responsable du pôle « Enquêtes administratives – Contrôle – Déontologie ». Elle était également, depuis cinq ans, référente dans le cadre de la mission permanente de l'IGÉSR sur les violences sexistes et sexuelles dans l'enseignement supérieur.

Cristelle Gillard interviendra en recours, lorsque les auteurs de la saisine estiment qu'un signalement de violence ou de maltraitance n'a pas été pris en charge de manière satisfaisante par les autorités locales compétentes.

Auprès de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, elle aura pour mission de recevoir, via leurs représentants légaux ou leurs témoins, les signalements concernant des enfants victimes de violences ou de maltraitements de tous ordres (physiques, morales, harcèlement, etc.) commises à l'école, ainsi que les plaintes relatives à une atteinte aux droits et à la dignité d'un enfant dans l'espace de son établissement scolaire ou à proximité (défaut d'accompagnement, discrimination, etc.).

Elle devra s'assurer que les autorités compétentes ont bien été saisies et prennent en charge ces situations de manière rapide et efficace, ou saisir elle-même la justice le cas échéant.

Enfin, en étroite collaboration avec la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, elle rédigera chaque année un rapport destiné au ministre de l'Éducation nationale dans lequel elle présentera son bilan d'activité ainsi que des propositions pour améliorer la prise en charge et le signalement des situations de violences ou de maltraitance sur les enfants repérés à l'école.

Pour l'exercice de ses missions, Cristelle Gillard pourra notamment s'appuyer sur les équipes de la médiatrice de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ainsi que sur le réseau de médiateurs académiques.

Édouard Geffray, ministre de l'Éducation nationale : *« À partir du moment où un enfant passe la porte de l'école, elle doit être pour lui un lieu de confiance absolue. Cette nomination constitue une étape supplémentaire pour renforcer notre capacité à prévenir les violences et à mieux accompagner les enfants qui en sont victimes. Forte de son expérience, Cristelle Gillard veillera à ce que chaque situation soit prise en charge avec rigueur et efficacité, en appui des dispositifs existants. Notre objectif est clair : garantir à chaque enfant un environnement scolaire sûr et protecteur. »*

Contact presse

Ministère de l'Éducation nationale

Tél : 01 55 55 30 10

Mél : spresse@education.gouv.fr